

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

Les étudiants ne doivent pas payer la politique de rigueur du gouvernement

Isabelle This Saint-Jean, Vice-présidente chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **s'inquiète de l'augmentation du coût de la rentrée pour les étudiants**. Les enquêtes des syndicats étudiants font état d'une hausse moyenne de 2,5% à 3,3%. Un étudiant francilien devra déboursier en moyenne 2.569,30 euros pour se loger, se nourrir, payer ses droits d'inscription et sa couverture santé.

Augmentation des frais d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur, hausse de la cotisation à la Sécurité sociale et du ticket de restaurant universitaire : le gouvernement est en grande partie responsable de la dégradation de la condition étudiante particulièrement en Île-de-France.

Pendant que la facture s'alourdit, qu'en est-il des aides sociales accordées par l'Etat ? Après la suppression d'une partie des aides au logement pour les étudiants, l'argent nécessaire au financement du 10^{ème} mois de bourse promis par Valérie Pécresse et Nicolas Sarkozy se fait toujours attendre. Les étudiants paient cher la politique de rigueur du gouvernement !

Dans cette situation, le gouvernement serait bien inspiré de revaloriser les bourses pour couvrir l'augmentation du coût de la vie étudiante.

Quand le gouvernement fait le choix de précariser toujours plus les jeunes et les étudiants, la Région Ile-de-France, alors qu'elle n'a aucune obligation légale, est à leurs côtés et l'a montré en faisant de la mise en place d'un parcours d'autonomie le premier chantier de la nouvelle mandature de **Jean-Paul Huchon** et de sa majorité.

Dès cette rentrée, la Région versera ses premières aides à l'acquisition d'une complémentaire santé pour les étudiants boursiers. Ce chèque de 100 euros sera versé aux étudiants qui ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat pour se soigner. Il garantira le remboursement à 100% des soins courants et des hospitalisations.

Comme chaque année, la Région aidera également financièrement plusieurs milliers d'étudiants franciliens à effectuer un stage ou à poursuivre leurs études à l'étranger. Elle maintiendra aussi l'effort consenti depuis 2004 (63 millions d'euros) pour la construction et la réhabilitation du logement étudiant en Île-de-France, alors que l'Etat a laissé détruire cet été un bâtiment de la résidence universitaire d'Antony.

Isabelle This Saint-Jean réaffirme la nécessité de relancer la démocratisation de l'enseignement supérieur et souhaite rappeler au gouvernement que l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants en est la première condition.